ARRITTI

nu 2745 da u 28 d'aprile à u 4 di maghju 2022

56a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0422 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Ghjustizia è verità, dui mesi

p. 2

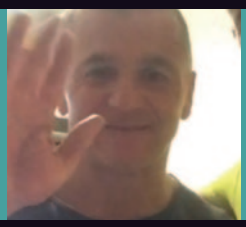

Le soir-même de sa victoire électorale, le maigre rassemblement sur l'immense Champ de Mars au pied de la Tour Eiffel exprimait à quel point l'élection d'Emmanuel Macron a suscité peu d'enthousiasme, y compris parmi ceux qui l'ont voté. Ce sera toute la difficulté du quinquennat à venir. Emmanuel Macron a dilapidé son capital de confiance, même parmi ceux qui se sont résolus à voter pour lui... À lire p.3

Pas d'état de grâce pour Emmanuel Macron

Pour un Pacte européen pour les îles

p. 4

INTERGROUP
Seas, Rivers, Islands & Coastal Areas

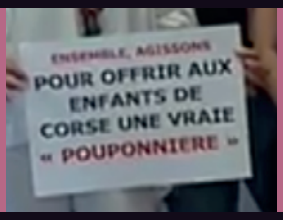

Protection de l'enfance

SOS pouponnière de Bastia !

p. 6-7

À tutti quelli chì sò cascati ssu 5 di maghju 1992, pensendu campà frà e più belle serate di a so vita… à quelli ch'anu chjosu l'ochji empii di stelle turchine… à quelli ch'anu persu e so gambe è ch'anu avutu a so vita strutta… à quelli ch'anu persu un caru… à sti 30 anni… stu magnìficu cantu di Ghjuvan'Francescu Bernardini.

Era un cinque di maghju

Era un cinque di maghju
Sentu sempre vucià
Si calava u ragiu
Annuttava digià
Era un cinque di maghju
In li nostri campà.

Duve sò spaisate
Quelle voce à cantà
D'altre chì sò vultate
L'anu intese chjamà
Duve saranu andate
E so sciarpe à vulà.

Indu e stelle turchine
O quale hè chì a sà
E campane latine
L'anu viste passà
È tante altre matine
Pienghjenu sempre avà.

Era un cinque di maghju
Chì ùn si vole chjinà
Era un cinque di maghju
Perdunateci Ò Mà… ■

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE: MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF: FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE: MARC BATTISTINI • RÉDACTION: 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE: VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR: STAMPERIA SAMMARCELLI - BIGUGLIA 04 95 30 01 80 • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0422C82046 • ISSN 1262

Accapu di a reddazzione

Dui mesi

Dui mesi dapoi ssu 2 di marzu maladettu di l'agressione murtale contr'à Yvan Colonna in a priggiò d'Arles. Un mese ch'ellu hà lasciatu sta terra senza rivede a soia. Quasi un mese dinù ch'elle si sò piantate e viulenze in carrughju di una ghjuventù in brama di ghjustizia è di verità. Eppuru, dapoi un mese dinù è u 4 d'aprile, lindumane di l'ùltima manifestazione, u guvernu hà chjosu di manera unilaterale e discussioni ch'ùn anu mancu avutu u tempu di nasce... Chì ne serà oghje di e prumesse di Macron è di u so ministru Darmanin? Chì ne serà di e neguziazioni? È di l'autunumìa si ne puderà parlà? Ci volerà à aspettà torna a creazione d'une novu guvernu? Cosa capiscerà di a Corsica è di i so più di 58% di votu pè a strema dritta? È noi, chì ci pudemu capisce à ssu pòpulu chì porta trè volta u naziunalìsimu corsu à e rispunsabilità è chì vota pè a candidatura a più upposta è odiosa à e so rivendicazioni à e presidenziale? 45% d'astenzione è di votu biancu o annullati nant'à i scritti... I bianchi è nulli fàcenu 5,78% di i scritti, è 9,51% di i sprimati! Èranu 2,07% di i scritti à u primu giru, è 3,3% di i sprimati. Sò torna 10 punti di menu pè u presidente di a Repùblica in Corsica per raportu à l'elezzione presidenziale di u 2017. S'omu conta tutti quelli ch'ùn anu micca vulsutu vutà à Macron malgratu e chjame à fà tràmpalu à a strema dritta, sò 77% in Corsica!... Chì cunclusioni ne ferà u presidente di a Repùblica? È noi, chì ne pensemu? Pudemu cuntentàccine? Sè Macron ci hà fattu prumesse, n'avemu fattu dinù à Yvan, chjosu in una cèllula, pò à Yvan, chjosu in una cascia. Avemu sfilatu daretu à e parulle «Ghjustizia è verità», decine di millaie di manifestanti in Corti, in Bastia, in Aiacciu. È torna centinaie à addunìscesi di fronte à e prefetture à mezu à l'azzuffi... decine di feriti, certi cù forse cunsequenze nant'à a so salute ch'anu da durà mesi è ancu di più. È uni pochi torna sò o seranu à risponde di pettu à un tribunale... A zerga, l'emuzione, e brame di ghjustizia l'avemu sempre in gola. Ma omu si sprufonda ind'è l'imputenza. Chì ne serà di a Corsica per ssu quinquennatu? Chì ne serà di i raporti Corsica Francia? A nostra ìsula hè sempre ind'è l'incertezze è u fossu culturale chì si scava torna un pocu di più. Ùn saremu micca a priurità di Macron. Eppuru, li ci volerà inventà qualcosa chì stàssine à stu fossu costerà caru à tutti.
Nunda di spùticu è sanu ùn puderà nasce è custruìscesi nant'à e bugìe è e manipulazioni ch'anu cunduttu à a cundannazione, pò à l'assassìniu d'Yvan Colonna. Un avvene appaciatu è di custruzzione hà bisognu di ghjustizia è di verità. ■

Fabiana Giovannini.

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

Pas d'état de grâce pour Emmanuel Macron

Le soir-même de sa victoire électorale, le maigre rassemblement sur l'immense Champ de Mars au pied de la Tour Eiffel exprimait à quel point l'élection d'Emmanuel Macron a suscité peu d'enthousiasme, y compris parmi ceux qui l'ont voté. Ce sera toute la difficulté du quinquennat à venir. Emmanuel Macron a dilapidé son capital de confiance, même parmi ceux qui se sont résolus à voter pour lui plutôt que de laisser les rênes d'un grand pays européen entre les mains de l'extrême-droite populiste. Abstention, votes blancs et nuls, écart avec Marine Le Pen réduit de moitié en cinq années : son impopularité se mesure de plusieurs façons à l'aune du suffrage universel.

Abstention supérieure de 12 points par rapport au niveau habituel lors d'un second tour d'élection présidentielle, auxquels s'ajoutent plus de six points de votes blancs et nuls : ces presque 20 % d'opposants silencieux sont les plus inquiétants pour lui car ils sont l'épée de Damoclès qui pèsera au-dessus de sa tête pendant cinq ans. Qu'ils basculent vers ses opposants, Marine Le Pen ou d'autres, et le voilà devenu minoritaire !

La situation risque même de se compliquer dès les élections législatives. La logique des « trois blocs », macronistes, extrême-droite et « union populaire », continuera dans beaucoup de circonscriptions du continent. Avec le mécanisme institutionnel en vigueur cela donnera le plus souvent ballotage au premier tour, puis, car la participation sera faible, deux qualifiés seulement au second tour. Et à chaque fois se jouera le même « match » où le candidat de Macron, s'il arrive au second tour, devra affronter les reports potentiels contre lui de ses opposants et des abstentionnistes. Dans ce grand loto électoral, bien malin qui peut prédire quelle sera la composition finale de l'Assemblée Nationale !

Puis viendra le temps de la protestation contestataire. Elle n'a pas manqué lors du premier quinquennat, entre gilets jaunes et mobilisations anti-vaccins. Le plus probable est qu'elle redouble sous la pression d'un coût de la vie qui dérape durablement alors que l'inflation s'emballe dans le monde, conséquence directe de la guerre qui a cours en Ukraine. Or la confrontation avec Vladimir Poutine ne fait que commencer. L'enlisement de son offensive au Donbass semble désormais possible, et certains diplomates occidentaux, particulièrement américains, envisagent même une défaite de l'armée russe. Ce qui endiguerait la logique expansionniste de Poutine, mais ne calmerait pas pour autant ses pulsions vengeresses. L'Europe ne retrouvera pas demain les opportunités qu'avaient permises un gaz russe abondant et à bon marché !

Comment toute cette agitation internationale rejaillira-t-elle sur la politique française ? Ses opposants principaux, Marine Le Pen et Jean Luc Mélenchon, vont être gênés aux entournures, et Emmanuel Macron pourrait en tirer avantage. Mais cela suffira-t-il pour renverser la vapeur ? En Corse, toutes ces tendances du vote national se sont retrouvées amplifiées. Amplifié le phénomène de rejet d'Emmanuel Macron, qui y fait son score de second tour le plus bas, gonflant ainsi comme une bulle le score de Marine Le Pen. Amplifiés aussi l'abstention, et les votes blancs et nuls, presque 10 % sur l'île contre 6,5 % sur le continent.

Ici, l'actualité politique va reprendre son cours et dépasser rapidement le cadre posé durant l'élection présidentielle. Pour les élections législatives, la Corse reviendra aux fondamentaux du débat sur l'avenir du peuple corse, avec deux objectifs immédiats : la table de dialogue sur l'avenir de la Corse annoncée par Emmanuel Macron à l'issue des événements qui ont suivi le décès en prison d'Yvan Colonna, et la nécessité de confirmer une représentation forte des nationalistes à l'Assemblée Nationale lors des élections de juin prochain.

Dès à présent une nouvelle campagne commence. ■

INTERGROUP
Seas, Rivers, Islands & Coastal Areas

Commission du Développement régional du Parlement européen

Pour un Pacte européen pour les îles

François Alfonsi est membre de l'intergroupe Searica au Parlement européen (Seas, Rivers, Islands and Coastal Areas, Territoires côtiers, insulaires, fluviaux et maritimes), dont une des priorités est de faire reconnaître la spécificité des îles par l'Europe. Ce qui est un impératif pour la Corse et c'était d'ailleurs l'un des thèmes forts de la campagne en Corse lors de l'élection européenne de juin 2019. Ce projet a connu une étape importante le 21 avril dernier par le vote à la quasi-unanimité (39 pour, un contre) de la Commission du Développement régional du Parlement européen du rapport présenté par son président Younous Omarjee appelant « à la définition et à la mise en œuvre rapide d'un Pacte pour les Îles ».

Si l'on veut se faire entendre par l'Union européenne sur une priorité qui n'est pas celle des États-membres, il faut peser dans des intergroupes dédiés et faire du lobbying ! Ainsi va le fonctionnement de l'Europe, où il faut avoir conscience que la question des Îles n'est par définition pas prioritaire en Autriche ou en Tchéquie ! Aussi, l'Intergroupe Searica regroupe les eurodéputés, de divers groupes, sensibles à ces problématiques insulaires ou côtières. Il a été reconstitué le 11 décembre 2019 sous la présente mandature. Il est appuyé par une centaine d'eurodéputés. François Alfonsi en est le vice-président en charge des îles*.
François Alfonsi siège également au sein de la Commission du Développement régional du Parlement européen (REGI) présidée par le député réunionais Younous Omarjee. Aussi, ces deux insulaires se sont employés à la prise en compte de la dimension spécifique des îles et de leurs difficultés. Le commissaire en charge du plan de relance européen (750 milliards d'euros), Paolo Gentiloni, en octobre 2020, a répondu à leur sollicitation pour l'intégration d'un amendement spécifique aux *« régions ultrapériphériques et insulaires »* dans le fonds européen pour une transition écologique juste (Just Transition Found). En avril 2020, ils cosignent avec les autres eurodéputés insulaires* un courrier adressé à la présidente de la Commission européenne, Mme Von der Leyen, pour alerter sur la fragilité des îles *« beaucoup plus impactées par la crise Covid19 »*. En juillet, la présidente leur répond : *« je partage pleinement votre évaluation de l'impact asymétrique de l'épidémie (...) en raison de leur dépendance à l'égard du tourisme ainsi que des transports aériens et maritimes, l'économie de ces régions est touchée d'une manière sans précédent »*.
Paolo Gentiloni s'engage alors à cibler *« les zones particulièrement affectées par la crise dont les îles dans la définition des plans de relance qui seront négociés par la Commission avec chacun des États-membres »*.
Ce travail bien sûr est coordonné avec l'action de la Collectivité de Corse. Il a servi de phase préparatoire à l'élaboration d'un *« agenda pour les îles »* qui pourra déboucher, après un processus de plusieurs mois, sur la définition d'un *« Pacte européen pour les Îles »* à négocier entre le Parlement européen, la Commission européenne et le Conseil européen des États membres, pour que les futures programmations européennes, notamment les fonds dédiés à la Politique agricole commune et au Fonds de développement régional, incluent une véritable prise en compte des problématiques insulaires.

Ce 21 avril 2022, une première étape importante a été franchie : les eurodéputés de la commission du développement régional du Parlement européen ont adopté un rapport demandant à la Commission européenne de présenter un agenda insulaire et une politique européenne spécifique pour les îles, adossée à une véritable stratégie pour celles-ci. Ce rapport porté par le président de REGI, Younous Omarjee, a été adopté par 39 voix pour, un contre. *« Nous proposons par ce rapport un saut qualitatif dans l'application de l'article 174 du traité et la prise en compte des spécificités des îles dans les politiques et les règlements européens »*, a expliqué Younous Omarjee qui a appelé à *« un véritable pacte des îles »*. Le vote quasi unanime en commission laisse présager un large soutien en séance plénière du Parlement européen. Ce qui serait une grande étape pour les îles et la reconnaissance de leur spécificité. Les eurodéputés attendent *« des actions concrètes et adaptées à chaque situation spécifique des territoires insulaires en lien avec leur bassin maritime. Ils réclament en outre un Pacte pour les îles (Islands Pact), qui serait élaboré avec tous les acteurs concernés, à l'image de ce qui s'est fait pour le "Pacte urbain" et le "Pacte rural" »* a commenté l'Agence de presse Europe.
Le rapport sera soumis au vote lors de la session plénière du mois de juin.
Pour donner plus d'ampleur à ce vote solennel, et engager dans les meilleures conditions les discussions qui suivront avec le Conseil, qui est la représentation des 27 États-membres à Bruxelles, et la Commission présidée par Ursula Von der Leyen, l'intergroupe Searica organise un événement sur internet, notamment à destination des gouvernements insulaires, durant lequel sera présenté le détail des propositions concrètes que le Parlement est en train d'adopter. La conjonction entre députés européens et exécutifs régionaux est nécessaire pour que les États-membres concernés (particulièrement l'Italie, la Grèce, l'Espagne pour les Baléares, la France pour la Corse) se mobilisent autour du *« Pacte pour les îles »*.
Il aura lieu sur Internet le jeudi 28 avril de 14h à 16h et il est organisé avec le concours de la CRPM (Conférence des régions périphériques maritimes). ■

** En plus des eurodéputés corse et réunionnais, siègent au sein de la Commission des Iles de l'intergroupe Searica un eurodéputé sicilien, un croate des Iles d'Istrie, trois maltais, une députée des Îles Baléares, deux chypriotes, un suédophone de Finlande (îles Aland).*

Pour plus d'informations et s'inscrire au webinaire : www.searica.eu https://bit.ly/3kgWKjw

ACA un prufumu di Lega 1, Sporting salvatu!

È Jean Pruneta chì piglia a so ritirata!

Sta 34ª ghjurnata di u campiunatu di Lega 2 hè stata una bella ghjurnata pè u mondu di u ghjocu à pallò isulanu! L'ACA hà guadantu un puntu di più cù u so scontru à parità in Valenciennes... è s'avvicina à gran'passi di a Lega 1. Un evenimentu per l'Orsi ribelli è u futbollu corsu chì sunnieghja d'alzassi à i livelli i più alti. U Sporting hà rigalatu un maccione à u pòpulu turchinu è assicuratu u so mantenimentu in Lega 2 à trè ghjurnate di a fine. Hè un sullevu chì vale e più grande vittorie! Cù a manera in più, è di pettu à una squadra di u top 5 di ssu campiunatu. Fendu cusì hà ancu resu serviziu à l'ACA. E squadre corse anu fattu onore torna à a Corsica quist'annu è ghjè una bella suddisfazzione per tutti.

Ma ssa ghjurnata era dinù quella di l'emuzione è a nustalgìa cù l'addìu à i micrò di RCFM di l'amicu Jean Pruneta. Piglia a so ritiratu u ghjurnalista spurtivu chì ci hà rigalatu tante stonde di passione scumpartute dapoi 38 anni à cummentà i scontri du u Sporting Club di Bastia. Oh quant'ellu ci hà da mancà! U

so ùltimu cummentu u ferà contr'à Rodez u 7 di maghju pròssimu, per l'ùltima ghjurnata di stu campiunatu, ma i sustenitori è i rispunsèvuli di i Socios è di u Club li anu resu un bellu umaggiu vènari u 22 d'aprile in Furiani! Felicitazioni di a tribuna di stampa cù i so amichi di l'atri mèdia, videò nant'à i scrini di u stàdiu di i so cummenti frà i più famosi, maglietta offerta à u so nome, banderole in tribuna Petrignani, giru di u stàdiu sott'à e sciaccamanate... era un bellu mumentu è a si meritava!

O Ghjuvà ci hai tantu fattu campà sti scontri è l'emuzione di u pòpulu turchinu cù e to cacciate sceme, ùn ci ne scurderemu mai, da sta vittoria contr'à Lyon... *« Ouais, ouais, ouais, ouaiiiiiis !!! A vittooooria pè u Sporting di Bastia, chì mette stu casgiu frescu in fondu di u frigidaire, u casgiu cù i vermi secchi secchi »*... È i to mughji di pettu à u PSG cù *« Oooooh la volée, la pastille, le missile, le bombardement, l'extraordinaire tir de Julian Palmieri »*... è qual'hè chì pò scurdassi di ssa meza finale di a coppa di a Lega in Monaco à i tiri *aux buts*... *« Sébastien Squillaci, il a le stade de France au bout du pied, per piacè, Sébastien, pùrtaci in Parigi, j'y suis jamais allé »*... Oh le rise è a fiertà! O Ghjuvà, fermi per sempre a voce di u Sporting, tanti ringrazii à tè, è bona ritirata! Camperemu di sicuru torna inseme belle stonde di vittòrie! Forza o fratè! ■

Arritti.

O Corsu, ùn ti scurdà di a to storia!

Dopu à dui anni senza cummemurazione pùblica, l'associu Ricordu di Ponte Novu v'aspetta per una ghjurnata di memoria è di storia dumènica l'8 di maghju di u 2022, per rende un omagiu à quelli eroi cascati pè a nostra libertà, è vultà nant'à più di 250 anni di resistenza. Inseme, ramintemu ci a nostra storia è tramandèmula. ■

Protection de l'enfance

SOS pouponnière de Bastia !

Les pouponnières sont des organismes à caractère social qui accueillent 24h/24 des enfants qui sont retirés de leur famille, soit de manière temporaire, soit suite à une décision de justice. Ces enfants ne doivent pas restés en pouponnière au-delà de l'âge de 3 ans, et leur situation doit être réglée au plus vite, en quelques mois. C'est notamment au sein de la pouponnière que sont accueillis provisoirement en vue de leur adoption les enfants nés sous X. C'est un placement d'urgence, pour mettre sous protection des enfants en situation de maltraitance ou d'abandon, souvent atteints de troubles psycho-affectifs ou de pathologies. Ils sont donc entourés d'éducateurs, d'infirmières et d'auxiliaires de puériculture. Eux-mêmes aidés de médecins et psychologues, bref toute une organisation qui doit veiller au bienêtre de l'enfant, leur assurant le réconfort affectif, l'hygiène et tout l'entourage médico-social nécessaire. C'est indispensable.
Hélas, ce n'est pas le cas à la pouponnière A Ciucciarella de Bastia.

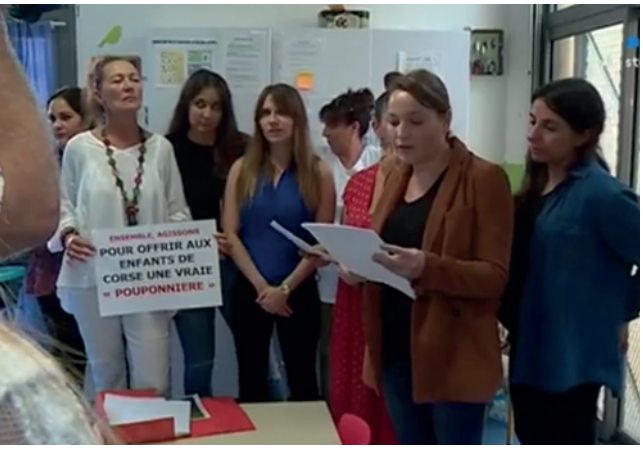

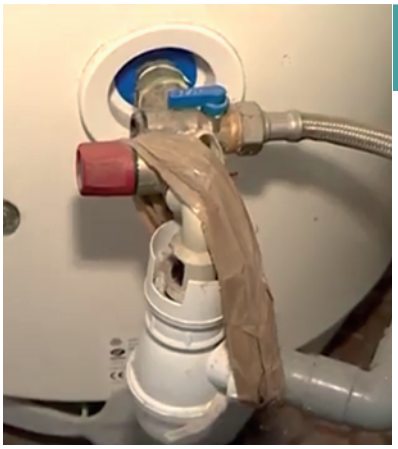

Constat lors de la conférence de presse en septembre 2019. Cela fait aujourd'hui 16 ans que les salariés de la pouponnière réclament des locaux décents pour s'occuper de la petite enfance en difficulté…

L'équipe de A Ciucciarella qui fait face comme elle peut à des conditions d'accueil pénibles n'est pas responsable de cette situation et en souffre. En septembre 2019, elle s'est trouvée contrainte d'outrepasser sa réserve pour dénoncer ces conditions de vie désastreuses du fait de locaux insalubres et aux dimensions inadaptés. Infiltrations régulières aux plafonds et au sol, lino en mauvais état, présence de nuisibles (insectes, rongeurs et même serpent !), bouches d'aération, cumulus, installation électrique, en mauvais état, non sécurisés, locaux exigus, en sureffectif d'accueil… Ce cri d'alarme avait choqué, d'autant que cette situation perdurait depuis 13 ans !

Trois ans plus tard, rien n'est réglé. L'humidité s'est aggravée, avec toujours plus de moisissures et des enfants qui font des allergies, des bébés ont été hospitalisés pour des bronchiolites. Les engagements de mettre fin à ce scandale n'ont pas été remplis. La Pouponnière est sous la responsabilité de la Collectivité de Corse par l'intermédiaire de l'Union des mutuelles de Corse santé (UMCS) qui en a la gestion privée et explique les différentes initiatives de relogement, d'abord à la rue St François, mais *« le projet n'a pas abouti »*, puis au sein d'un bâtiment Bella Vista, Montée Filippini, qui devrait accueillir plusieurs services mais les travaux ne sont toujours pas terminés.
Aussi, les employées de A Ciucciarella tirent une nouvelle fois la sonnette d'alarme. La direction de l'UMCS assure de l'implication des pouvoirs publics, le chantier du Bella Vista devrait être réceptionné cette année… mais cette situation révèle également des anomalies dans la gestion de l'enfance en difficulté. A Ciucciarella fait face actuellement aux besoins de 13 enfants dont 12 en interne, alors que la pouponnière ne peut accueillir que 6 enfants en interne. Ce qui témoigne, outre des problèmes d'hébergement, de lenteurs excessives dans la prise en charge administrative des enfants à placer, âgés jusqu'à 5 ans pour certains, et hébergés depuis plusieurs années, ce qui n'est pas réglementaire et préjudiciable au développement normal de l'enfant.
Les familles d'accueil qui pourraient être une solution d'apaisement dans la vie de l'enfant, sont insuffisamment intégrées comme solution. Elles ne sont pas la suite logique du placement provisoire de l'enfant, ce qui l'amène à séjourner trop longtemps en pouponnière. *« L'enfant n'est pas un colis »* disent les salariés de la pouponnière qui traduisent là un sentiment d'à peu près de l'organisation de cet outil indispensable.

Placement judiciaire, durable ou momentané, avec ou sans visite des parents, sous contrôle ou non en fonction des situations, parents parfois agressifs, ou encore aimants mais victimes de mauvaises évaluations, les situations sont complexes à gérer. *« On subit des atteintes psychologiques extrêmes, c'est insupportable »* commente l'une des employées de A Ciucciarella. Se pose aussi la question du statut professionnel de ces salariés. Bien qu'organisme de la Collectivité répondant à un besoin social, elles relèvent du droit privé (gestion UMCS), et comme c'est souvent le cas dans le privé, la gestion reste plus budgétaire que sociale. On voit le scandale en France que représente la gestion des EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), qu'attend-t-on pour se pencher sur la gestion des pouponnières ? Attention, il est important de ne pas faire d'amalgames, certains établissements fonctionnent, mais il y a un vrai problème à l'échelle de l'ensemble des pouponnières en France.
À Bastia, le personnel médical d'accompagnement n'est pas constant auprès des salariées en charge de l'accueil des enfants, ces changements sont perturbants pour la connaissance de leur situation. De même, *« la direction a changé cinq ou six fois en cinq ans, régulièrement tous les mois car ils se rendent compte qu'ils n'ont*

La Convention Internationale des droits de l'enfant, signée par la France le 26 janvier 1990, ratifiée le 7 août, est entrée en vigueur le 6 septembre 1990. Elle énonce notamment que *« qu'elles soient le fait des institutions publiques ou privées de protection sociale, des tribunaux, des autorités administratives ou des organes législatifs, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale »*. Elle précise : *« Les États parties s'engagent à assurer à l'enfant la protection et les soins nécessaires à son bien-être »*. Ils *« veillent à ce que le fonctionnement des institutions, services et établissements qui ont la charge des enfants et assurent leur protection soit conforme aux normes fixées par les autorités compétentes, particulièrement dans le domaine de la sécurité et de la santé et en ce qui concerne le nombre et la compétence de leur personnel ainsi que l'existence d'un contrôle approprié »*. Elle édicte encore : *« Tout enfant qui est temporairement ou définitivement privé de son milieu familial, ou qui dans son propre intérêt ne peut être laissé dans ce milieu, a droit à une protection et une aide spéciales de l'État »*. De même, *« les États parties reconnaissent à l'enfant qui a été placé par les autorités compétentes pour recevoir des soins, une protection ou un traitement physique ou mental, le droit à un examen périodique dudit traitement et de toute autre circonstance relative à son placement »*. ■

pas les moyens pour agir et ils s'en vont » expliquent les employés d'A Ciucciarella. Mal payées, non respectées, sans information sur la suite du parcours de l'enfant qu'elles ont pourtant accompagné durant des années, ces femmes ne se sentent pas considérées. *« Pas de budget pour les emmener dans des activités extérieures, à la piscine par exemple, ou même leur acheter une friandise lorsqu'on les amène promener, c'est nous qui leur payons avec notre argent »* confient les personnels d'A Ciucciarella.

Le Conseil de Famille et des Pupilles de l'État a été saisi de toutes ces difficultés. Au grand dam des élus et organismes qui y siègent, il est anormalement resté plus d'un an sans se réunir, pour une sombre histoire de composition illégale dont l'État est responsable et qu'il se refusait à régler*. De son côté, l'Aide Sociale à l'Enfance est responsable de la protection de celle-ci mais on ne l'entend pas sur le sujet. Sous-effectif ? Manque de moyens financiers ? Négligence ? Quelles que soient les raisons qui bloquent, cette situation est scandaleuse. Et force est de constater que la politique de l'enfance reste une oubliée des urgences sociales des collectivités en général. L'enfance, et particulièrement l'enfance en difficulté, réclame des moyens, de l'attention, de la disponibilité, du suivi, des contrôles, toute une architecture sociale indispensable. Ces enfants, déjà en maltraitance de par leur situation familiale, devraient être accueillis dans des conditions optimales, or ils subissent de fait les restrictions budgétaires et les dysfonctionnements administratifs de toutes sortes.

Cette situation insupportable n'est pas propre à la Corse. Il faut une réforme en profondeur des services des aides sociales à l'enfance en France. Les pouponnières sont surpeuplées, sous équipées, ne peuvent gérer convenablement les enfants et le lien parent-enfant quand il peut être maintenu (en fonction des décisions de justice). Malgré tout leur dévouement, les salariées des pouponnières en bout de chaîne supportent ces conditions limites, se mettent en congé maladie, ou s'en vont dégoûtées par un métier qu'elles ont pourtant choisi pour être au service de l'enfance. Leur impuissance quotidienne est un stress et une souffrance supplémentaires qui pénalisent leurs petits protégés. Elles jettent l'éponge. Celles qui résistent sont démunies. Souvent, elles ne peuvent combler le manque affectif de ces enfants en carence de tendresse, ne bénéficient pas non plus de tout l'accompagnement nécessaire, de leur droit aux formations, de leur propre suivi social et médical, car les situations fréquentes de stress peuvent aller jusqu'au *burnout*.

Dans un tel contexte, pas étonnant que surviennent des drames parfois, concernant par exemple le non placement d'enfants maltraités, laissés entre les mains de leurs parents-bourreaux par les carences et négligences du système...

« L'humanité doit donner à l'enfant ce qu'elle a de meilleur » promulgue depuis 1924 la Déclaration de Genève relative aux droits de l'Enfant. En 1959, l'Organisation des Nations Unies adopte la Déclaration des droits de l'enfant, puis en 1989 est adopté la Convention Internationale des droits de l'enfant par l'Assemblée générale des Nations Unies. 195 pays s'y sont engagés, aucun traité n'aura jamais eu une ratification aussi large (*cf.* ci-contre). Notre société se doit de donner la priorité à la protection de l'enfance, et plus particulièrement à l'enfance en difficulté. La situation de la pouponnière de Bastia est un scandale qui doit être réglé sans plus attendre. ■ **Fabiana Giovannini.**

** L'unique association représentative des familles d'adoption, seule habilitée à y siéger (Enfance Famille Adoption 2B), était volontairement exclue de sa composition par l'État. L'association a porté plainte devant le tribunal administratif et c'est sur décision de justice que la préfecture de Région s'est enfin résolue non sans mal à l'y intégrer, près de quatre ans plus tard ! EFA2B n'a de cesse de dénoncer les dysfonctionnements administratifs en matière de politique de protection de l'enfance auprès de l'État comme de la Collectivité de Corse. La situation est particulièrement grave car durant ces quatre années d'irrégularités, les problèmes se sont accumulés dans le suivi des enfants et la régularisation des dossiers est désormais plus qu'urgente.*

Internaziunale

Catalogne

Des dizaines d'indépendantistes espionnés grâce au logiciel Pegasus

Ce lundi 18 avril, l'organisation citoyenne canadienne Citizen Lab a dénoncé les agissements du gouvernement espagnol qui aurait espionné des dizaines d'indépendantistes catalans grâce au logiciel espion Pegasus installé sur leur téléphone portable.

Un après-midi du mois dernier, Jordi Solé, un deputé Vert / ALE indépendantiste catalan du Parlement européen, a rencontré un chercheur en sécurité numérique, Elies Campo, dans l'une des chambres ornées du parlement catalan. Jordi Solé avait reçu des SMS suspects et voulait faire analyser l'appareil. Elies Campo est un homme de trente-huit ans qui est né et a grandi en Catalogne et soutient l'indépendance. Ayant travaillé des années pour WhatsApp et Telegram à San Francisco, il est désormais chercheur au Citizen Lab, un groupe de recherche basé à l'Université de Toronto qui se concentre sur les violations des droits de l'homme dans le domaine de la haute technologie. Elies Campo a donc collecté des enregistrements de l'activité du téléphone du député, puis a utilisé un logiciel spécialisé pour rechercher des logiciels espions.

Il a pu alors identifié une notification apparente de l'agence de sécurité sociale du gouvernement espagnol qu'il utilisait des liens vers des logiciels malveillants (liens que le Citizen Lab avait trouvés sur d'autres téléphones). *« Avec ce message, nous avons la preuve qu'à un moment donné, vous avez été attaqué »*, a-t-il expliqué. Finalement deux infections ont été confirmées. En effet à partir de juin 2020 l'appareil du député a été infecté. Téléchargement, écoute, enregistrement. Le téléphone de Solé avait été infecté par Pegasus, une technologie de logiciel espion conçue par NSO Group, une firme israélienne, qui peut extraire le contenu d'un téléphone, donnant ainsi accès à ses textes et photographies et qui permet également d'activer sa caméra et son microphone pour fournir une surveillance en temps réel...

Pegasus est utile pour les forces de l'ordre à la recherche de criminels ou pour les autorités cherchant à annuler la dissidence. Jordi Solé avait été piraté dans les semaines précédant son entrée au Parlement européen, alors qu'il remplaçait un collègue emprisonné pour ses activités indépendantistes. *« Il y a eu une claire persécution politique et judiciaire des personnes et des élus »* a déclaré Solé, *« en utilisant ces sales choses, ces sales méthodologies »*.

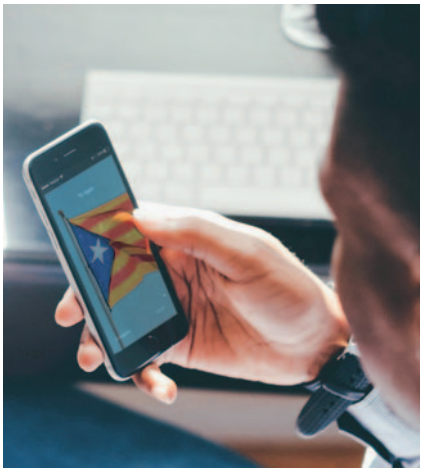

En Catalogne, plus de soixante téléphones, appartenant à des politiciens, des avocats et des militants catalans en Espagne et dans toute l'Europe, ont été ciblés à l'aide de Pegasus. Il s'agit du plus grand groupe d'attaques et d'infections de ce type documenté sur le plan médico-légal. Parmi les victimes figurent trois députés européens, dont Jordi Solé. Les politiciens catalans pensent que les auteurs probables de cette guerre campagne de piratage sont des responsables espagnols, et l'analyse du Citizen Lab suggère que le gouvernement espagnol a utilisé Pegasus. Un ancien employé de NSO a confirmé que la société avait un compte en Espagne. (Les agences gouvernementales n'ont pas répondu aux demandes de commentaires.)

Les logiciels espions commerciaux sont devenus une industrie estimée à douze milliards de dollars. Ces dernières années, les enquêtes du Citizen Lab et d'Amnesty International ont révélé la présence de Pegasus sur les téléphones d'hommes politiques, d'activistes et de dissidents sous des régimes répressifs. Une analyse de Forensic Architecture, un groupe de recherche de l'Université de Londres, a lié Pegasus à trois cents actes de violence physique. Il a été utilisé pour cibler des membres du parti d'opposition rwandais et des journalistes dénonçant la corruption au Salvador. Au Mexique, il est apparu sur les téléphones de plusieurs personnes proches du reporter Javier Valdez Cárdenas, assassiné après avoir enquêté sur des cartels de la drogue. À peu près au moment où le prince Mohammed bin Salman d'Arabie saoudite a approuvé le meurtre du journaliste Jamal Khashoggi, un critique de longue date, Pegasus aurait été utilisé pour surveiller les téléphones appartenant aux associés de Khashoggi, facilitant peut-être le meurtre, en 2018 (Bin Salman a nié toute implication, et NSO a déclaré, dans un communiqué, *« notre technologie n'était en aucune façon associée au meurtre odieux. »*). D'autres reportages par le biais d'une collaboration de médias connus sous le nom de projet Pegasus ont renforcé les liens entre le groupe NSO et les États anti-démocratiques. Mais il existe des preuves que Pegasus est utilisé dans au moins quarante-cinq pays, et des outils similaires ont été achetés par les forces de l'ordre aux États-Unis et dans toute l'Europe. Cristin Flynn Goodwin, un dirigeant de Microsoft qui a dirigé les efforts de l'entreprise pour lutter contre les logiciels espions, a déclaré au New Yorker : *« Le gros secret, c'est que les gouvernements achètent ce truc, pas seulement les gouvernements autoritaires, mais tous les types de gouvernements »*.

Le groupe NSO est peut-être l'entreprise la plus prospère, la plus controversée et la plus influente d'une génération de startups israéliennes qui ont fait du pays le centre de l'industrie des logiciels espions. L'entreprise est

dans un état de contradiction et de crise. NSO affirme que Pegasus n'est vendu qu'aux forces de l'ordre et aux agences de renseignement. L'entreprise est valorisée à plus d'un milliard de dollars. Mais maintenant, il est aux prises avec des dettes, lutte contre un éventail de bailleurs de fonds et, selon les observateurs de l'industrie, échoue dans ses efforts de longue date pour vendre ses produits aux forces de l'ordre américaines, en partie par l'intermédiaire d'une filiale américaine, Westbridge Technologies. Il fait également face à de nombreuses poursuites judiciaires dans de nombreux pays, intentées par Meta (anciennement Facebook), par Apple et par des individus qui ont été piratés par NSO. La société a déclaré dans son communiqué qu'elle avait été *« prise pour cible par un certain nombre d'organisations de défense à motivation politique, dont beaucoup ont des préjugés anti-israéliens bien connus »*, et a ajouté que *« nous avons coopéré à plusieurs reprises avec des enquêtes gouvernementales, lorsque des allégations crédibles le méritent, et avons appris de chacun de ces résultats et rapports, et amélioré les garanties de nos technologies. »*
L'entreprise compte aujourd'hui quelque huit cents employés et sa technologie est devenue un outil de premier plan de piratage parrainé par l'État, déterminant dans la lutte entre les grandes puissances.

Les chercheurs du Citizen Lab ont conclu que, le 7 juillet 2020, Pegasus avait été utilisé pour infecter un appareil connecté au réseau au 10 Downing Street, le bureau de Boris Johnson, le Premier ministre du Royaume-Uni. Un fonctionnaire du gouvernement m'a confirmé que le réseau était compromis, sans préciser le logiciel espion utilisé. *« Lorsque nous avons trouvé le cas n° 10, ma mâchoire est tombée »*, se souvient John Scott-Railton, chercheur principal au Citizen Lab. *« Nous soupçonnons que cela incluait l'exfiltration de données »*, a ajouté Bill Marczak, un autre chercheur principal là-bas. Le responsable m'a dit que le National Cyber Security Center, une branche du renseignement britannique, avait par conséquent testé plusieurs téléphones à Downing Street, dont celui de Johnson. Il était difficile d'effectuer une recherche approfondie des téléphones et l'agence n'a pas été en mesure de localiser l'appareil infecté. La nature des données qui auraient pu être collectée n'a jamais été déterminée. ■
Clara Maria Laredo.

Per un cinque di maghju…

30 anni

1992-2022, 30 anni dopu à a catastrofa di Furiani, a Corsica ùn hè ancu à fà sanu u so dolu. Ci hè vulsutu 30 anni di lotta per fà capisce a ferita cullettiva ch'ellu raprisenta ssu drama tremendu pè a Corsica, è aldilà di a Corsica. 18 morti, 2357 feriti, di quì, d'altrò, un mondu mediàticu prufundamente marcatu (parechji ghjurnalisti ch'èranu in cima à a famosa tribuna sò stati vìttime), u mondu di u ghjocu à pallò, a sucietà corsa in un cummossu stremu... a Corsica hà campatu ssi 30 anni cù e cullate di frebba ch'ella hà pruvucatu a catastrofa à ogni tappa ch'omu s'hè datu per pruvà di sòrtenne. L'incumpreensione è u traumatìsimu di e prime settimane, l'intarri, affucanti di dulori, e manifestazioni di còllera, u sìntimu d'abandonnu, i prucessi è e so inghjustizie, u disprezzu di l'autorità di u ghjocu à pallò francese, e gioie di i scontri chì si ghjucàvanu un 5 di maghju, è torna e manifestazioni, e petizioni, e riunioni, e cunferenze di stampa, i zitelli di quelli spariti, ghjunti omi è donne, à ripiglià u fiatu di a cuntestazione... Ci hè vulsutu 29 anni è deputati naziunalisti à l'Assemblea naziunale in Parigi, per ghjunghje infine à fà ricunnosce u drama, micca corsu, ma naziunale è internaziunale ch'ella raprisenta ssa catastrofa di u 5 di maghju. Oghje, a data hè sacralizata. Infine! Un scontru prufessiunale di ghjocu à pallò in Francia ùn pò imaginassi ghjucassi un 5 di maghju. A data hè cunsacrata à u ricordu, ma micca per addisperassi, à u cuntrariu, per pònesi e quistioni di ciò ch'ellu deve esse u sport, è u futbollu in particulare. Per fà sapè à e ghjòvane generazioni ciò ch'ella pò campà una sucietà quand'ella si scorda di l'essenziale, a sulidarità, a spartera, u scàmbiu, l'interessu cullettivu.

Quist'annu, per quellu anniversariu di a catastrofa, u Cullettivu di e vìttime appronta une poche di manifestazioni per ghjust'à puntu permette à ugnunu d'entre ind'è ssa riflessione cumuna nant'à e càuse è e circustanze di a catastrofa. Mostre (liceu Simon Vinciguerra, paese di Cervioni), filmu *« 5 mai 1992 »* à u Spaziu Carlu Rocchi in Biguglia u 3 di maghju (8ore30 di sera), scontri amicali di a ghjuventù o di l'anziani ghjucatori di l'èpica u 4 di maghju, ricordu di pettu à u munimentu in Furiani, u 5 di maghju (4 ore), messa nustrale à a Catedrale Santa Maria (6 ore), testimugnanze di vìttime u 6 di maghju à u Teatru di Bastia (8 ore 30 di sera) cunferenza u 7 di maghju *« Du traumatisme de Furiani à la mémoire collective aujourd'hui »* (10 ore 30 nant'à u Vechju Portu) di Richard Rechtman, antrupologu, psichiatru è di Joseph Agostini, psicologu clinizianu. Mostre di videò à u Centru culturale una Volta (8 ore 30 di sera).

Bastia, a Corsica, s'arricòrdanu è pròvanu à francà u drama cù a riflessione è l'educazione di i più ghjòvani. Mà u disprezzu ci hè sempre, per disgrazia, à i più alti livelli. A Federazione aurupea di u ghjocu a pallò ùn hà presu in contu a legge d'ottobre 2021 resa in umaggiu à e vìttime. Malgratu u mondu di u ghjocu à pallò chì si ramenta è rispetta mondu altre catastrofa, malgratu i 364 ghjorni di l'annata per sceglie di ghjucà una mezafinale di cuppa aurupea, l'UEFA hà sceltu u 5 di maghju pè u scontru ritornu di l'Olìmpicu di Marseglia contr'à i neerlendesi di Feyenord Rotterdam...
Eppuru... ci era u pòpulu corsu sanu davant'à a so televisone u 5 di maghju 1992. Èranu 18.000 spettatori in Furiani è 9.000 nant'à a tribuna maladetta, più di 5.000 sò cascate... millaie di feriti, decine fèrmanu per mai marturiati, è 18 sò stelle turchine in u cielu di e nostre memorie. ■
Fabiana Giovannini.

En Corse, l'abstention a augmenté entre le 1er et le 2e tour. Marine Le Pen est largement en tête, elle distance Emmanuel Macron de plus de 15 % des votes. Aiacciu et Bastia et les villes littorales à part Proprianu et Saint Florent/Calvi, Isula Rossa, Bonifaziu, Ghisonaccia pour Marine et de même celles du centre, Corti et Sartè. Le rural villageois désertifié aussi pour Le Pen.

On a un Président : le même !

par Max Simeoni

La Corse a voté comme les autres îles des Caraïbes et La Réunion. Les îles du Pacifique ont voté pour Macron. Le RN n'a jamais brillé électoralement en Corse. Les partis d'avant, PS et Droite de l'après Gaullisme, se sont évaporés, est resté un LR dont le tour de piste de Valérie Pécresse a ressemblé à une oraison funèbre.

Si on revoit l'arrivée et le parcours d'Emmanuel Macron, on peut dire qu'il n'a fait qu'occuper un vide laissé par l'implosion de tout le système électoral de la Ve République voulu par De Gaulle qui pour enterrer la «chienlit» de la IVe République avec un Parlement où les jeux des partis charnières faisaient tomber les gouvernements, comme des quilles, à peine en place. De Gaulle décide le référendum de 1969 pour mener des réformes, en particulier celle du Sénat. Il y a mis en préalable sa démission en cas d'échec. Il le perdit et démissionna sur le champ.

Ses héritiers pratiquèrent la cohabitation, et la chienlit se manifesta entre les dirigeants de chaque parti, avec les primaires pour désigner leur candidat. L'électoralisme les empoisonna. Macron a pu surgir.

L'arrivée de Gilles Simeoni à la tête d'une coalition nationaliste avec la prise de la mairie de Bastia puis la majorité «absolue» à la tête de la CdC avait précédé celle de Macron. Certes, il était celui reconnu pour mener ce combat de regroupement des nationalistes et même un peu au-delà. En fait, lui avant Macron a bénéficié de l'effondrement du système claniste, il a été visible en premier un peu comme une secousse tellurique qui précède un vrai tremblement de terre... les clans étaient en chute libre sans parachutes parisiens auxquels ils se rattachaient depuis toute la tutelle française après Ponte Novu.

> **Si on veut être réaliste, à la hauteur de l'enjeu historique d'un peuple corse qui est en passe de disparition, son territoire insulaire livré à la spéculation et aux plus offrants, l'autonomie pour son avenir est l'impératif qui s'impose.**

La Corse vote fortement à contre-courant. Elle n'a pas le choix, elle pousse un cri. Le PS n'a aucune consistance. Le LR touche le fond. LRM piétine. Le maire de Bonifaziu, qui s'en réclame, n'a pas été suivi par ses électeurs qui ont choisi massivement Marine. Laurent Marcangeli, maître d'Aiacciu, joue Édouard Philippe qui constitue un parti pour l'avenir mais demeure fidèle au Président.

Gilles Simeoni a fait une OPA sur la majorité «absolue» afin de conduire un dialogue sans être entravé par les composantes de la coalition ; mais à peine entamé avec Darmanin, ministre de l'Intérieur, les fortes turbulences déclenchées par l'assassinat d'Yvan Colonna à la prison de Haute surveillance d'Arles, il se retire et exige le calme pour les reprendre. Macron est réélu sans «période de grâce» et la Corse est sans perspective et doit attendre. Le Président doit tout réinstaller, le gouvernement et des aménagements à son programme comme il l'a promis, les retraites notamment. Ce qui implique des consultations et des négociations avec les syndicats, les socio professionnels, etc. Le problème Corse attendra. Jusqu'à quand ? Après les législatives de juin ? Ou les calendes grecques ? Il n'y a pas de force politique insulaire pour s'imposer au pouvoir parisien et le contraindre. Les jeunes étudiants et lycéens ont surestimé leur impact quand ils ont vu la levée du statut de DPS et le retour d'Alessandri et de Ferrandi en Corse à Borgu. Le Président devait calmer le jeu en période de réélection. D'autant plus que l'administration pénitentiaire était responsable de la fin terrible d'Yvan Colonna. Ces jeunes ont des fins d'année importantes pour eux (examens, orientations, etc.). Difficile de revenir dans la rue quand des députés nationalistes doivent se présenter à nouveau.

Bref, la plus grande incertitude pèse sur l'avenir à court et moyen terme. Personne ne maîtrise quoi que ce soit. Pas de parti organisé, pas d'opposition non plus, des nationalistes en difficulté devant se ressaisir...

La dépendance au tout tourisme comme moteur du développement entraîne une dépendance des importations (plus de 97 % de ce que l'on consomme). C'est la marque d'une colonisation. Que faut-il pour faire évoluer ce tourisme ?

Mélenchon est parvenu à faire un 3e bloc derrière Marine et Macron. Il mise sur les législatives pour avoir assez de députés à l'Assemblée Nationale. Or, il est difficile de savoir quel sera la composition des groupes et, en conséquences, leurs possibilités de peser et/ou de soutenir l'Exécutif LRM. Tout est incertain, y compris un blocage et une dissolution. Les législatives devraient nous éclairer d'avantage du moins sur le court terme.

Les élus insulaires de tous bords paraissent favorables à une reprise du dialogue avec Darmanin qui serait ministre dans ce nouveau gouvernement où Castex ne serait plus Premier ministre, d'accord pour relancer avant même les législatives de juin, pour participer en préalable à une concertation pour convenir un langage commun de la délégation. Mais des bribes flottent de temps à autre du genre *«il y a des sujets importants à prendre en considération au-delà de celui des institutions»*. Autrement dit, il n'est pas la priorité et on laisse le champ libre à l'État, le temps de tergiverser, de lâcher des os à ronger.

Si on veut être réaliste, à la hauteur de l'enjeu historique d'un peuple corse qui est en passe de disparition, son territoire insulaire livré à la spéculation et aux plus offrants, l'autonomie pour son avenir est l'impératif qui s'impose. La position géopolitique de l'île en Méditerranée est immuable et elle ne saurait être une potentielle menace pour la France et pour l'Europe.

L'autonomie pleine et entière pour décoloniser, oui.

Et pour la paix. ■

AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE - MAIRIE DE BIGUGLIA

Mise en oeuvre d'enrobés à chaud

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : MAIRIE DE BIGUGLIA. Correspondant : Monsieur Jean-Charles GIABICONI, R.N. 193 20620 BIGUGLIA - Tél. : 0495589858, Courriel : mairie.biguglia@wanadoo.fr. Adresse Internet du pouvoir adjudicateur : https://www.biguglia.fr
Adresse Internet du profil d'acheteur : https://www.achatspublicscorse.com:443/1674.
Type d'organisme : Commune.
Objet du marché : Mise en oeuvre d'enrobés à chaud.
Type de marché : Travaux.
Site ou lieu d'exécution principal : Territoire communal 20620 Biguglia.
Classification C.P.V :
Objet Principal : 45233140-2
L'avis implique un accord cadre.
Autres informations : Accord-cadre de travaux à bons de commande valable un an et reconductible trois fois tacitement pour trois périodes de un an, soit 4 ans maximum. Caractéristiques principales : Marché à bons de commande pour la mise en oeuvre d'enrobés à chaud pour les travaux de réfection ou de création de la voirie communale.
Refus des variantes.
Accord cadre
Durée de l'accord-cadre en année(s) : 1
Fourchette entre : 0 à 1.200.000,00 euros.
Durée du marché : 12 mois à compter de la notification du marché.
Conditions relatives au marché
Unité monétaire utilisée : l'euro
Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat
Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat au choix de l'acheteur public :
- Formulaire DC1, Lettre de candidature
- Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouvfr/daj/formulaires-declaration-du-candidat).
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouvfr/daj/formulaires-declaration-du-candidat).
Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :
- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D 8222-8 du code du travail.
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).
Critères d'attribution
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
50 % prix des prestations
30 % délai d'exécution
20 % valeur technique
Type de procédure : Accord cadre ouvert.
Délais
Date limite de réception des offres : 16 mai 2022 à 12 heures.
Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
Autres renseignements
Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : 2022-12
Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Téléchargement gratuit à l'adresse suivante :
Conditions de remise des offres ou des candidatures
Remise dématérialisée exclusivement à l'adresse suivante :
Adresse(s) complémentaire(s)
Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : MAIRIE DE BIGUGLIA. Correspondant : M GIABICONI Jean-Charles Maire, R.N. 193, BP 48, 20620 BIGUGLIA, Tel : 0495589858 - Courriel : mairie.biguglia@wanadoo.fr. Adresse internet (url) : https://www.biguglia.fr

Date d'envoi du présent avis : 22 avril 2022.

AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE - MAIRIE DE BIGUGLIA

Prestations topographiques et prestations de géomètre-expert foncier

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : MAIRIE DE BIGUGLIA. Correspondant : Monsieur Jean-Charles GIABICONI, R.N. 193 20620 BIGUGLIA - Tél. : 0495589858, Courriel : mairie.biguglia@wanadoo.fr. Adresse Internet du pouvoir adjudicateur : https://www.biguglia.fr Adresse Internet du profil d'acheteur : https://www.achatspublicscorse.com:443/1652.
Type d'organisme : Commune.
Objet du marché : Prestations topographiques et prestations de géomètre-expert foncier.
Type de marché : Services.
Site ou lieu d'exécution principal : territoire de la commune 20620 Biguglia.
Classification C.P.V
Objet Principal : 71351810-4
L'avis implique un accord cadre.
Autres informations : Marché reconductible tacitement pour une seule période de 12 mois.
Refus des variantes.
Accord cadre
Durée de l'accord-cadre en année(s) : 1
Présentation des lots - Possibilité de présenter une offre pour : l'ensemble des lots.
Lot 1 - Prestations topographiques
Etendue ou Quantité : maximum 30.000,00 ? HT par an
Lot 2 - Prestations de géomètre-expert foncier
Etendue ou Quantité : maximum 40.000,00 ? HT par an
Durée du marché : 12 mois à compter de la notification du marché.
Conditions relatives au marché
Unité monétaire utilisée : l'euro
Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat
Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat au choix de l'acheteur public :
- Formulaire DC1, Lettre de candidature
- Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouvfr/daj/formulaires-declaration-du-candidat).
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouvfr/daj/formulaires-declaration-du-candidat).
Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :
- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D 8222-8 du code du travail.
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).
Critères d'attribution
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
prix des prestations 60%
délai d'exécution 40%
Type de procédure : Procédure adaptée.
Délais
Date limite de réception des offres : 16 mai 2022 à 12 heures.
Autres renseignements
Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : 2022-11
Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :
Téléchargement gratuit à l'adresse suivante : https://www.achatspublicscorse.com:443/1652
Conditions de remise des offres ou des candidatures
Remise dématérialisée exclusivement à l'adresse suivante: https://www.achatspublicscorse.com:443/1652.
Adresse(s) complémentaire(s)
Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : MAIRIE DE BIGUGLIA. Correspondant : M GIABICONI Jean-Charles Maire, R.N. 193, BP 48, 20620 BIGUGLIA, Tel : 0495589858 - Courriel : mairie.biguglia@wanadoo.fr. Adresse internet (url) : https://www.biguglia.fr
Date d'envoi du présent avis : 22 avril 2022.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - BP 345 - 20297 BASTIA CEDEX

PAR JUGEMENT EN DATE DU 19/04/2022 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **PRESSING D'ORTALE (SARL) -** ROUTE D'ORTALE - 20620 BIGUGLIA
ACTIVITE : PRESSING ET LAVERIE AUTOMATIQUE, BLANCHISSERIE
RCS BASTIA B 812 849 461 - 2015 B 405

PAR JUGEMENT EN DATE DU 19/04/2022 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **BACKSTAGE (SARL) -** CENTRE COMMERCIAL MORACCHINI - LD CHIAPATELLA RN 198 FOLELLI - 20213 PENTA DI CASINCA
ACTIVITE : PRODUCTION, PROMOTION, REGIE ARTISTIQUE EN TOUT GENRE.
RCS BASTIA B 802 288 662 - 2014 B 304

PAR JUGEMENT EN DATE DU 19/04/2022 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **AUX PARCHEMINS (SARL) -** ROUTE DE PIETRAMAGGIORE - 20260 CALVI
ACTIVITE : VENTE DE JEUX, JOUETS, CARTERIE, MAQUETTES.
RCS BASTIA B 493 668 800 - 2007 B 7

PAR JUGEMENT EN DATE DU 19/04/2022 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **ELLANA (SAS) -** IMMEUBLE SAN GHJISE BAT A - 20600 BASTIA
ACTIVITE : AGENCE DE PUBLICITE
RCS BASTIA B 811 290 311 - 2015 B 266

POUR EXTRAIT, SELARL ME NICOLE CASANOVA, GREFFIER

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - BP 345 - 20297 BASTIA CEDEX

PAR JUGEMENT EN DATE DU 19/04/2022 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **CLV (SARL) -** TROPICA - 20230 LINGUIZZETTA
ACTIVITE : PRESTATIONS DE SERVICES, LOCATION DE LINGE DE MAISON.
RCS BASTIA B 794 192 146 - 2013 B 354

PAR JUGEMENT EN DATE DU 19/04/2022 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **AJACCIO EN SCENE (SAS) -** LIEU DIT CHIAPATELLA - FOLELLI - 20213 PENTA-DI-CASINCA
ACTIVITE : ART DU SPECTACLE VIVANT
RCS BASTIA B 811 672 658 - 2016 B 746

PAR JUGEMENT EN DATE DU 19/04/2022 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **SARL M.F. CONSTRUCTION (SARL) -** BORGO VILLAGE - 20290 BORGO
ACTIVITE : CONCEPTION, COMMERCIALISATION, REALISATION, TERRASSEMENT, RENOVATION ET CONSTRUCTION DE PROJETS IMMOBILIERS.
RCS BASTIA B 482 842 440 - 2005 B 1115

POUR EXTRAIT, SELARL ME NICOLE CASANOVA, GREFFIER

SARL FERRALI ALEXIS
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Au capital social de 500 euros
Siège social : Residence Casa Bella – bat C – Quartier Paratojo– 20200 Bastia
Immatriculé au RCS Bastia 793856824

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25 avril 2022, les associés ont approuvé le transfert du siège social de la SARL FERRALI ALEXIS à Campo Arietto – route Orezza- 20213 Penta di Casinca.

Pour avis, le gérant Ferrali Alexis

AVIS DE MARCHÉ - COMMUNE DE SAINTE LUCIE DE TALLANO - DIRECTIVE 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR
I.1) NOM ET ADRESSES
Commune de Sainte Lucie de Tallano, 2 Piazza d'Ulmu, 20112, SAINTE LUCIE DE TALLANO, Téléphone : (+33) 4 95 78 80 13, Courriel : santa.lucia.di.talla@wanadoo.fr,
Code NUTS : FRM01
Adresse(s) internet :
Adresse principale : https://e-marchespublics.com
Adresse du profil acheteur :
I.2) PROCÉDURE CONJOINTE
I.3) COMMUNICATION
Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse suivante : https://e-marchespublics.com
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : au(x) point(s) de contact susmentionné(s)
autre adresse :
Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique à l'adresse :
https://e-marchespublics.com
à l'adresse suivante :
I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR
Autorité régionale ou locale
I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE
Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET
II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ
II.1.1) Intitulé : Mission de maîtrise d'oeuvre relative à la réalisation de travaux sur le réseau eau potable de la commune suite à demande de financement - Tranche 2
Numéro de référence : 2022-1
II.1.2) Code CPV principal :
Descripteur principal : 71330000.
II.1.3) Type de marché : Services
II.1.4) Description succincte : Mission de maîtrise d'oeuvre relative à la réalisation de travaux sur le réseau eau potable de la commune suite à demande de financement.
Tranche 2
Hameaux de Chialza, Bisene, Tasso, Oriu, Matra et Casabianca
Enveloppe des travaux : 2 900 000 euros HT
Missions confiées :
- Études de projet (PRO)
- Assistance aux marchés de travaux (AMT)
- VISA
- Direction de l'exécution des travaux (DET)
- Assistance aux opérations de réception (AOR)
- Mission Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC)
- Éléments de missions complémentaires d'assistance
II.1.5) Valeur totale estimée :
Valeur hors TVA : 290 000 euros
II.1.6) Information sur les lots :
Ce marché est divisé en lots : Non
II.2) DESCRIPTION
II.2.1) Intitulé : .
Lot n° :
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
Code CPV principal : 71330000.
II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : FRM01|
Lieu principal d'exécution : SAINTE LUCIE DE TALLANO - 20112
II.2.4) Description des prestations : - Études de projet (PRO) - Assistance aux marchés de travaux (AMT) - VISA - Direction de l'exécution des travaux (DET) - Assistance aux opérations de réception (AOR) - Mission Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC) - Éléments de missions complémentaires d'assistance
II.2.5) Critères d'attribution
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché
II.2.6) Valeur estimée : Valeur hors TVA : 290 000 EUR.
II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique
Durée en mois : 36
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Marché reconduit tacitement jusqu'à la fin des travaux
II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
II.2.10) Variantes
Des variantes seront prises en considération : non
II.2.11) Information sur les options
Options : non
II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
II.2.14) Informations complémentaires :

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE
III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION
III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession
Liste et description succincte des conditions :
III.1.2) Capacité économique et financière
Liste et description succincte des critères de sélection :
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
III.1.3) Capacité technique et professionnelle
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
III.1.5) Informations sur les marchés réservés :
III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ
III.2.1) Information relative à la profession
III.2.2) Conditions particulières d'exécution :
III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché
III.2.4) Marché éligible au MPS
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non

SECTION IV : PROCÉDURE
IV.1) DESCRIPTION
IV.1.1) Type de procédure : procédure ouverte
IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique
Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :
IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue
IV.1.5) Information sur la négociation
IV.1.6) Enchère électronique :
IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) : Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non
IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF
IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure
Numéro de l'avis au JO série S :
IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 27 Mai 2022 à 11:00
IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés
Date :
IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français
IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :
L'offre doit être valable jusqu'au :
ou
Durée en mois : 2 (A compter de la date limite de réception des offres)
IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres
Date : 27 Mai 2022 à 12:00
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
VI.1) RENOUVELLEMENT
Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES
VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS
VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de BASTIA, Villa Montépiano, 20407, Bastia,
VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :
VI.4.3) Introduction de recours :
VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :
VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 19 Avril 2022